



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CE VMF CE QU'ON NE VOUS A PAS DIT...

PUTSCH AU CE VMF

En date du 18 décembre 2012, la CGT, soutenue par la CFE-CGC, a organisé un putsch au CE en poussant la Cfdt hors du Bureau et de la Commission ASC lors d'une demande de révocation des membres.

Aujourd'hui, la CGT s'est attribuée tous les postes décisionnaires au mépris des règles démocratiques qu'elle prônait en début de mandature. Nous ne résistons pas à partager avec vous un extrait de leur tract de janvier 2012 :

La CGT s'est mise en responsabilité totale (secrétariat et trésorerie). La CFE-CGC est présente, mais n'est à la manœuvre qu'à la Commission ASC dont elle partage la présidence avec la CFTC qui y gagne ... un strapontin d'honneur.

CE VMF
LA CFTC A ENFIN UN SIEGE A SA MESURE



CGT ET CFE-
CGC S'ALLIENT
POUR LE
MEILLEUR ...

... MAIS
SURTOUT
POUR
L'INSTANT
POUR LE PIRE !

**Pour la CGT et ses élus au CE VMF :
Le vote des salariés doit être respecté,
c'est cela la démocratie !!**

Le temps des élections passé, vient le temps d'assumer les responsabilités au sein du Comité d'Etablissement de VMF.

Pour la CGT, la démocratie, c'est le respect du vote des salariés en regard des suffrages recueillis par chaque syndicat.

Nous avons proposé, conformément aux résultats des élections, que les postes soient répartis selon les résultats obtenus par chaque liste et que tous les syndicats représentatifs aient un poste au Bureau du CE.

Avec comme règle :

Chaque syndicat s'exprimant à tour de rôle, en fonction du résultat électoral pour l'un des 4 postes du Bureau du CE.

Cette proposition a été refusée par toutes les autres organisations syndicales !

Chacun appréciera le sens de la démocratie des uns et des autres.

Pour la CGT, le respect du choix des urnes est incontournable et une fois élu, il faut assumer son mandat et les responsabilités qui vont avec !

Extrait : Journal CGT à VMF N°8 Janvier 2012

**Mais que fait le Bureau,
c'est-à-dire le secrétaire et son adjointe, le trésorier et son adjoint ?**

C'est une question tout à fait légitime à se poser !
En effet, depuis le 18 décembre, plus aucune information n'est publiée aux salariés sur le site du CE VMF. Plus de publication de PV, pas de relevés de décision, aucun ODJ diffusé pour le mois de janvier... Après plus d'un an de transparence de l'ancien secrétaire, on peut s'interroger sur cette omerta ? Qu'ont-ils à cacher ? Quels sont les sujets sur lesquels ils ne sont pas à l'aise ?



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PRESTATIONS ASC 2013

RETARD À L'ALLUMAGE ?

La question que l'on peut sérieusement se poser est : Quelle est la raison de ce retard dans la mise en ligne des prestations 2013 ?

Si vous leur posez la question, ils vous répondront sûrement que ce n'est pas de leur faute, que le retard est dû au CCUES qui n'a pas réussi à mettre en place l'accès au guichet unique.

Pourtant, dès novembre 2012, la CGT affirmait bien fort que les prestations seraient disponibles dès le 1^{er} janvier, la preuve :

Trouvez-vous normal qu'à ce jour votre CE VMF n'ait RIEN communiqué sur le CONTENU du programme voté en novembre ou les raisons de ce retard ?

**Les ASC 2013 du CE VMF :
un projet rassembleur porté par la CGT**
La CGT a proposé un programme ASC 2013 qui a été signé par presque toutes les OS, et ce, avant la fin de l'année 2012, pour que les prestations puissent être disponibles pour tous les salariés dès le 1er janvier 2013. La CGT a voulu un budget maîtrisé, dans un principe de solidarité, de proximité, et d'égalité.

Extrait : Journal CGT à VMF N°12 Novembre 2012

Et pourtant, depuis le mois de juillet 2012, la CFDT n'avait de cesse d'alerter tous les élus sur le besoin pour le guichet unique d'une politique volontariste et ambitieuse pour le personnel du CE VMF et l'urgence des moyens à mettre en œuvre.

Nous n'avons pas été écoutés et aujourd'hui, c'est vous qui en payez les conséquences. Le secrétaire CFDT avait pourtant réussi à faire voter un programme ASC dès le mois novembre, et ce pour la première fois depuis 7 ans !!! On parlait pourtant avec de l'avance par rapport aux années précédentes.

Concrètement, on fait comment maintenant ?

Les offres préférentielles, proposées par nos partenaires pour des séjours à tarif privilégié. Vous avez pu vous inscrire, vous en connaissez les conditions ?

Autre exemple, le catalogue Vacances Enfants pour les congés de Printemps : il est ouvert depuis le 22 janvier. Savez-vous comment réserver le séjour de votre enfant et à quel prix ?

Votre Plan Epargne Chèques-Vacances, à quelle date aura lieu le premier prélèvement ?

De quel montant serez-vous remboursé pour les Activités Sportives de l'année ?

A quelle aide pouvez-vous prétendre pour le séjour linguistique de votre adolescent ?

Autant de questions que vous êtes en droit de vous poser mais pour lesquelles vous n'aurez aucune réponse !!!

Ah oui, c'est vrai, ils ont décidé sans consultation des représentants au CE VMF de fermer la permanence téléphonique et physique pendant tout le mois de Janvier... C'est la meilleure façon de ne pas assumer ses responsabilités !

PRENDRE LE
POUVOIR
C'EST BIEN.

L'EXERCER
C'EST ENCORE
MIEUX !